

**COMPTE RENDU PAR EXTRAITS**

**DELEGATION de POUVOIRS ACCORDEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL - DECISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU de l'ARTICLE L 2122-22 du CODE GENERAL des COLLECTIVITES TERRITORIALES - COMMUNICATION**

**Présents :**

Jean-François EGRON, Michaël DAVID, Laïla MERJOUÏ, Dominique ASTIER, Jean-Marc SIMOUNET, Fernanda ALVES, Laurent PERADON, Marie HATTRAIT, Hürizet GÜNDER, Alexandre MARSAT, Anne LAOUILLEAU, Patrice BUQUET, Max GUICHARD, Patrice CLAVERIE, Seye SENE, Ludovic ARMÖET, Claudine CHAPRON, Fathia BARKA, Ingrid LAFON, Anne LEPINE, Florence DAMET, Olivier COMMARIEU, Fabrice MORETTI, Yannick POULET (jusqu'aux délégations de pouvoir inclus), Fabrice DELAUNE et Christine HERAUD.

**Absents ou excusés :**

Huguette LENOIR ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Marc SIMOUNET, Cihan KARA ayant donné pouvoir à Monsieur le Maire, Gérard CASTAIGNEDE ayant donné pouvoir à Monsieur Patrice BUQUET, Marjorie CARVEL ayant donné pouvoir à Monsieur Laurent PERADON, Saïd SAÏDANI ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique ASTIER, Jérémy RINGOT ayant donné pouvoir à Monsieur Max GUICHARD, Léa RAINIER ayant donné pouvoir à Madame Hürizet GÜNDER, Philippe TARDY ayant donné pouvoir à Monsieur Fabrice MORETTI, Yannick POULET (à compter du 1.1) ayant donné pouvoir à Madame Florence DAMET, Christine GLEMAIN ayant donné pouvoir à Monsieur Olivier COMMARIEU.

**I - ADMINISTRATION GENERALE - Rapporteur Dominique ASTIER**

**1. Cimetière Saint Paul : Demande de subvention pour la végétalisation en gestion différenciée**

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Département de la Gironde pour un montant de 10 800 € et à signer tous les documents s'y référant.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

**II - RESSOURCES HUMAINES - Rapporteur Dominique ASTIER**

**1. Actualisation du tableau des emplois permanents**

Le Conseil municipal valide ces modifications.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

**2. Actualisation du tableau des emplois non permanents**

Le Conseil municipal valide ces modifications.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

**3. Régularisation du taux horaire global relative aux prestations de l'Association Intermédiaire des Hauts de Garonne (A.I.H.G) pour 2021**

Le Conseil municipal valide cette régularisation et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

**III - ADMINISTRATION FINANCIERE - Rapporteur Michaël DAVID**

**1. Approbation du Compte Administratif 2020**

Le Conseil municipal donne acte de la présentation faite du Compte administratif, constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, reconnaît la sincérité des restes à réaliser et arrête les résultats définitifs tels que résumés.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

**2. Approbation du Compte de Gestion 2020**

Le Conseil municipal approuve le Compte de Gestion 2020 du Budget Principal et des Budgets annexes.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

**3. Bilan des acquisitions et des cessions opérées en 2020**

Le Conseil municipal prend acte du Bilan des Acquisitions et des Cessions opérées en 2020 sur la Commune de Cenon.

**PREND ACTE**

**4. Affectation définitive des résultats 2020**

Le Conseil municipal adopte définitivement l'affectation des résultats 2020 du Budget Principal et des Budgets Annexes comme présenté.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

**5. Vote des taux d'imposition 2021**

Le Conseil municipal adopte les taux d'imposition 2021 identiques à 2020.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

**6. Actualisation des Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement du Budget Principal de la Ville**

Le Conseil municipal actualise les Autorisations de programme et les Crédits de paiement comme indiqué.

**COMPTE RENDU PAR EXTRAITS**

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

**7. Actualisation des Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement du Budget Annexe du Pôle Culturel**

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à actualiser les Crédits de Paiement des Autorisations de Programme comme indiqué.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

**8. Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (F.D.A.E.C)**

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à réaliser en 2021 les Travaux de rénovation de production et de traitement d'air du restaurant Ze Rock et la reconstruction de l'éclairage public, à solliciter auprès du Département de la Gironde l'attribution d'une subvention au titre du FDAEC 2021 pour un montant de 97 832 € pour la réalisation des travaux mentionnés et d'assurer le financement complémentaire pour 69 222 €.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

**IV – CULTURE – COMMUNICATION – ANIMATION – Rapporteur Laïla MERJOU**

**1. Ecole municipale de musique : Demande de subvention pour l'acquisition d'instruments**

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Département de la Gironde pour un montant de 2 834.55 € et à signer tous les documents s'y référant.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

**2. Ludo médiathèque : Modification de régie de recettes**

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à approuver cette actualisation.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

**3. Ludo médiathèque : Politique tarifaire**

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à approuver les tarifs.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

**4. Ludo médiathèque : Demande de subvention auprès de la DRAC pour le renouvellement des systèmes d'information**

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la DRAC et à signer tous les documents s'y référant.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

**5. Ludo médiathèque : Demande de subvention auprès du Centre National du Livre dans le cadre de l'aide exceptionnelle à la relance des bibliothèques**

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Centre National du Livre pour un montant de 7 117 € et à signer tous les documents s'y référant.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

**V – URBANISME – ECONOMIE – INSERTION – Rapporteur Marie HATTRAIT**

**1. Demande de subvention FSE 2021 – action référents de parcours du PLIE**

Le Conseil municipal approuve le plan de financement, autorise Monsieur le Maire à solliciter la subvention FSE pour un montant de 79 000 € et autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y afférant.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

**2. Exonération des droits des emplacements du marché place François Mitterrand**

Le Conseil municipal exonère les commerçants du marché de leur tarif du droit de place selon les conditions définies et autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

**VI – CADRE DE VIE – PATRIMOINE – Rapporteur Laurent PERADON**

**1. Convention Trottoirs Vivants**

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention « trottoirs vivants » et tout document s'y rapportant.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

**VII – SPORT – Rapporteur Patrice BUQUET**

**1. Complexe footballistique : Demande de subvention auprès de l'ANS et de la FAFA**

Le Conseil municipal approuve le plan de financement prévisionnel et autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport et de la Fédération de Football ainsi qu'à signer tout document y afférant.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

**VIII – EDUCATION – ENFANCE – Rapporteurs Alexandre MARSAT, Anne LAOUILLEAU**

**1. Avis sur les mesures de carte scolaire**

Le Conseil municipal émet un avis favorable avec réserves.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ

**COMPTE RENDU PAR EXTRAITS**

2. Demande de subvention auprès du Département pour l'acquisition de matériels pour les restaurants scolaires

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Département de la Gironde pour un montant de 13 176 € et à signer tous les documents s'y référant.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

3. Convention de subvention avec le CIDFF pour la Mission d'Appui aux Parents en Insertion (MAPI)

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention partenariale avec le CIDFF qui prend effet à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour une durée d'un an et à s'engager sur le versement de la participation financière de 5 000 € et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à sa bonne réalisation et notamment les avenants de quelque nature que ce soit.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

**MOTION - Rapporteur Max GUICHARD**

1. Motion relative à la défense du secteur énergétique

Le Conseil municipal approuve la motion présentée.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

**COMPTE RENDU AFFICHÉ DU 18 MAI 2021 au 18 JUILLET 2021**